



HAL
open science

Débat autour d'un livre. La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure interationale

Thomas Cayet, Gregory Mann, Vincent Bonnecase, Jean-Yves Moissoner

► To cite this version:

Thomas Cayet, Gregory Mann, Vincent Bonnecase, Jean-Yves Moissoner. Débat autour d'un livre. La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure interationale. Monde(s). Histoire, Espaces, Relations, 2013, 4, pp.60-85. halshs-01618977

HAL Id: halshs-01618977

<https://shs.hal.science/halshs-01618977>

Submitted on 18 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Débat autour d'un livre

La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale

de Vincent Bonnecase

Paris, Éditions Karthala, 2011

Débat

Thomas Cayet (ESOPP-EHESS)

Gregory Mann (Columbia University)

Jean-Yves Moisseron (Institut de recherche pour le développement [IRD], Paris)

Vincent Bonnecase (CNRS-LAM)

Thomas Cayet

ESOPP-EHESS

La « pauvreté au Sahel » à l'aune des institutions internationales

Vincent Bonnacase cherche, de manière convaincante et ambitieuse, à dépasser l'opposition entre les approches « réalistes » et « relativistes » de la pauvreté en réfléchissant à la manière dont cette notion est appréhendée et construite par les institutions qui y sont confrontées. Il traite cette question sur une longue période, de 1937 à 1974, des vellétés de réformes du Front populaire à la famine du début des années 1970. À partir d'un corpus de sources très riche, l'auteur montre la fragilité extrême des connaissances sur les conditions de vie des populations en Haute-Volta (Burkina Faso), au Soudan français (Mali) et au Niger avant la Seconde Guerre mondiale. Il analyse le début de la construction aléatoire, partielle et partielle de statistiques par une administration coloniale où prévalent souvent les impressions subjectives de personnalités autorisées. L'incertitude concernant les taux de mortalité infantile et la variété des modalités de leur mesure sont très significatives à cet égard. Dans ce cadre, l'utilisation de critères différenciés selon les « races » et l'affirmation première d'une comparaison impossible avec les niveaux de vie de la métropole structurent le peu d'études effectuées alors même que les travaux commencés à la fin des années 1930 sont

arrêtés par la chute du Front populaire. Ces premières études dans leur variété esquissent pourtant les « prémices d'une comparabilité ». Après la Seconde Guerre mondiale, l'évolution de ces territoires relativement pauvres par rapport au Sénégal ou à la Côte d'Ivoire est de plus en plus analysée en termes de niveau de production et de productivité par habitant. Les considérations racistes de l'avant-guerre laissent progressivement place à la construction, elle aussi fragile, de statistiques sur ces questions que ce soit dans un cadre colonial ou, après les indépendances, plus particulièrement sous l'influence des agences de l'Organisation des Nations unies (ONU) et des organisations économiques et financières internationales. Cette évaluation amène ces nouveaux pays à être regroupés sous le terme d'un « Sahel » caractérisé par son « sous-développement » alors même que cette expression « bioclimatique » était peu utilisée avant les années 1960.

À partir de ce constat, sont mis en place, dans les années 1960, des dispositifs d'évaluation de la pauvreté. Grâce à son approche de longue durée et son analyse du passage de la situation coloniale à l'indépendance, Vincent Bonnacase montre bien que, sous des abords universalistes exaltant l'égalité entre les hommes en même temps que la comparabilité de leur condition, ces travaux reprennent souvent les critères d'une normalité de la modernisation à l'occidentale et définissent encore les « populations africaines » comme un « autre » exotique, difficile à comprendre. On est étonné

par le peu de connaissances accumulées et la reprise de vieilles études avec d'autres desseins. L'ambition affichée contraste avec le quadrillage encore extrêmement lâche de territoires immenses. Alors que la famine du début des années 1970 devient le symbole international d'une pauvreté inacceptable et insupportable au regard de la prospérité des pays les plus riches, les programmes d'aide et les études deviennent plus importants et plus pérennes. La construction, et l'instrumentalisation, de ces indices de pauvreté sont alors marquées par l'intervention d'organisations internationales cherchant elles aussi à justifier leur rôle et de gouvernements de plus en plus dépendants vis-à-vis de l'aide internationale.

À partir de cette lecture, je voudrais faire quelques remarques et formuler quelques questions sur ce que je connais le mieux, c'est-à-dire l'implication des organisations internationales et le rôle que peut jouer une internationalisation de la mesure. Ces questions vont au-delà de l'objet de ce livre et ces remarques n'appellent pas de réponses définitives mais c'est aussi tout l'intérêt de ce travail ambitieux que de susciter des interrogations stimulantes pour un historien non-spécialiste des questions coloniales.

Les études sur les niveaux de vie, de la SDN à l'ONU

Le livre a le grand mérite de ne pas commencer en 1945 et donc de s'interroger sur le rôle qu'ont pu jouer les institutions de la Société des nations (SDN) dans l'appréhension de ces questions au niveau international. Il présente des retours

ponctuels sur les travaux fondateurs de ces organisations, notamment en termes d'études sur les niveaux de vie ou en matière de nutrition. Les limites de cette influence sont, bien sûr, liées à l'exclusion des affaires coloniales des compétences générales de ces institutions. Si l'Organisation internationale du travail (OIT) a bien voté une convention internationale sur le travail forcé en 1930, le travail dans les colonies reste un sujet à traiter à part, entre puissances coloniales. Cependant, ces organisations internationales sont un lieu de rencontres de ces puissances et on pourrait s'interroger plus avant sur l'influence de ces travaux. N'y a-t-il pas un lien direct entre cette interrogation sur les niveaux de vie dans le cadre de la SDN et l'élaboration des programmes d'après-guerre ? Je pense aux discussions concernant les niveaux de vie qui existent au sein de l'OIT, à la correspondance très riche entre Maurice Halbwachs et Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail (BIT), sur cette question. Cette interrogation est notamment reprise lors du financement par une fondation américaine de l'enquête Ford-Filene coordonnée par l'OIT comparant les « standards de vies » entre les ouvriers de Ford en Europe et aux États-Unis. On est alors loin du Sahel et d'une économie essentiellement agricole mais ces questions et ces différences sont déjà posées dans les années 1920¹.

1 Sur cette enquête et les polémiques qu'elle déclenche, voir Victoria de Grazia, *Irresistible Empire: America's Advance Through Twentieth-Century Europe* (Cambridge, Mass.: Belknap Press of Harvard University Press, 2005).

Se développe, en effet, aujourd'hui une littérature insistant sur ces continuités dans les manières de faire entre les institutions de la SDN et les agences de l'ONU. Au-delà de la différence que constitue la persistance d'un racisme structurant, à côté des études nationales et des enquêtes locales, les expériences d'avant-guerre ont-elles une influence directe sur ce que signifie, ce qu'impliquent la comparaison internationale et les conditions de la comparabilité des conditions de vie dans ces pays du Sahel ?

Assistance technique et savoir colonial dans les années 1940 et 1950

L'ouvrage analyse les conditions d'une « modernisation coloniale » très encadrée et marquée par la volonté et l'affichage d'un développement économique. Quelle est la place des entreprises présentes dans les colonies dans ce mouvement de modernisation ? On ne les voit pas beaucoup dans l'ouvrage mais cela vient probablement aussi du peu d'investissements de grandes entreprises dans ces territoires. Dans ce cadre, les puissances coloniales, et donc les milieux coloniaux français, cherchent à se défendre contre des institutions internationales largement dominées par les États-Unis et comptant dans leur rang les pays issus de la décolonisation en Asie après la Seconde Guerre mondiale. La réaffirmation d'une internationale coloniale se fait, en particulier, contre les initiatives et les enquêtes demandées par l'ONU. Cette opposition entre les puissances coloniales et l'ONU, est d'autant plus forte que les mouvements revendiquant l'indépendance des pays coloni-

sés prennent de l'importance et s'appuient sur le principe du « droit à l'autodétermination des peuples » reconnu par la Charte des Nations unies. Cependant, n'y a-t-il pas aussi une circulation des savoirs et une comparaison avec les programmes d'assistance technique mise en place en Asie du Sud-Est et en Amérique latine ? La généralisation de ce paradigme du « développement » passe-t-il ou non par des contacts internationaux qui dépassent en partie ces oppositions ?

La concurrence entre institutions internationales et l'évaluation de la pauvreté

L'analyse de la mesure de la pauvreté à partir des années 1950 souligne le rôle joué par les programmes d'aide lancés à la suite de l'énonciation de la doctrine Truman sur le développement et la volonté de la mise en place d'un « Plan Marshall » pour les pays les plus pauvres. L'ouvrage rapporte l'action particulière d'institutions spécialisées comme la Food and Agriculture Organization (FAO), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais aussi le lancement de programmes par des structures comme le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies coordonnant plusieurs d'entre elles.

Dans quelle mesure faut-il aussi considérer ces dispositifs d'évaluation de la pauvreté comme le résultat de la concurrence entre ces institutions qui ont des objectifs et des compétences un peu différents ? Je pense, par exemple, aux travaux de l'historienne Susan Pedersen sur le

contrôle de la gestion des Mandats par la SDN². Elle met ainsi en exergue les effets de ce qu'il faut considérer comme un « système institutionnel ». Comment peut-on prendre en compte ces « effets de système » pour comprendre cette construction de la « pauvreté au Sahel » ?

La place des fondations philanthropiques en marge, et en association avec ces organisations
L'auteur rappelle l'organisation de l'engagement caritatif dans les colonies dans l'entre-deux-guerres et l'utilisation du travail des missions religieuses pour mettre en avant, en métropole, les « bienfaits de l'œuvre coloniale ». Il montre très clairement combien cette aide est faible, mal ciblée et peu efficace à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique occidentale française (AOF). Elle dépend aussi très largement de l'agenda politique de l'administration coloniale. L'auteur souligne, presque *a contrario*, l'importance prise par les organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre de la mise en place de l'aide internationale pour lutter contre la famine. Cependant, le rôle des fondations américaines est également important en ce qui concerne le contenu de ces programmes de développement et de lutte contre la pauvreté. Peut-on lier leur influence et l'action des organisations internationales au Burkina Faso, au Mali et au Niger ? Ce point est aussi lié à la question

2 Pour une approche en termes de système institutionnel, sur un sujet aussi politique que la gestion des Mandats après la guerre : Susan Perdersen, "The Meaning of the Mandates System: An Argument", *Geschichte und Gesellschaft*, vol. 32, 2006/4, p. 560-582.

précédente car le financement des fondations participe souvent de la concurrence entre ces institutions.

Pauvreté, production et travail

Le BIT apparaît au début du livre et disparaît presque dans les chapitres concernant les développements après 1945. Pourtant, dans la déclaration de Philadelphie adoptée dès 1944 par la Conférence internationale du travail, l'affirmation de droits sociaux universels rompt en principe avec l'idée d'un traitement séparé du travail colonial par l'OIT. Dans l'ouvrage, l'action des syndicats est analysée en reprenant notamment les travaux de Frédéric Cooper sur la question sociale dans les colonies françaises et britanniques³. Les syndicats africains se sont assez peu intéressés à la quantification des conditions de vie avant les indépendances. Ils se sont surtout concentrés sur l'alignement des législations sociales avec la métropole. C'est là l'une des revendications majeures discutées à l'OIT, une institution qui essaye alors de régionaliser son action. Si le BIT ne possède pas les moyens de certaines agences spécialisées de l'ONU, l'OIT développe et participe aussi à des programmes d'assistance technique après 1949.

Peu importe finalement le détail de son implication ou non, mais cet effacement peut-il ou non être considéré comme significatif quant à l'orientation de ces programmes internationaux ? Plus précisément, peut-on en conclure que la mise en avant de la notion de pauvreté

3 Frederick Cooper, *Décolonisation et travail en Afrique*, Paris, Karthala, 2004 (1^{re} éd. 1996, cf. note 5).

va de pair avec une certaine mise à l'écart d'un questionnement sur le travail, ou même, plus largement, d'une démarche qui chercherait à associer le développement de droits sociaux et une forme de modernisation économique ?

Gregory Mann

Columbia University

Measuring Poverty in the Sahel

The earliest written sources on the history of the West African Sahel celebrate its wealth. That reputation would be firmly fixed after Mansa Musa, the emperor of Mali, made an extravagant, gold-drenched pilgrimage to Mecca in the fourteenth century. Yet a little over two centuries later, on occupying the capital of one of Mali's successor empires, the Moroccan commander reported to his sultan that the palace in Gao was shabbier than the house of the lead donkey driver in Marrakesh.⁴ He was not the last foreign visitor to the Sahel to comment on its relative poverty. René Caillié, who reached Timbuktu in the early nineteenth century, was similarly disappointed. Eugène Mage, a French emissary to al-hajj Umar Tal in the 1860s, repeatedly commented on the poverty he saw in the Western Sudan, but unlike Caillié he understood it as the product of a particular historical circumstance—

the aftermath of Tal's jihad. This would become a classic colonial argument: that warfare and slave raiding, particularly by Muslims, had subjugated and impoverished territories that France would liberate by conquering. Mage also purveyed the idea that in less tumultuous times the Sahel would naturally be rich, not poor. By the interwar years, both those ideas were approaching bankruptcy. After the First World War, many argued that France owed Africa a blood debt, not the other way around. Meanwhile, it was becoming increasingly evident that the Sahel and the larger Sudanic region had neither the economic potential nor the demographic resources its conquerors had expected to exploit.

It is at this point, in the 1930s, when metaphors and analogies began to give way to numerical comparisons, that Vincent Bonnacase's *La pauvreté au Sahel* picks up the story, yet tells it very differently. The causes of poverty in the colonial period and its long if uneven pre-history in the region are irrelevant to the problem that engages Bonnacase's attention. As the title indicates, Bonnacase's book is about the measure of poverty. It is not about poverty as such, still less about the poor as a category, or poor people as a group. Its concern is not how poverty is produced, but how it is constructed and represented via the workings of social science, particularly quantification. It is about how the emergence of new tools of measurement, new scientific and governmental organizations, and new methods of evaluation and comparison—in short, new

4 John O. Hunwick, *Timbuktu and the Songhay Empire: Al-Sa'di's Ta'rikh Al-Sudan down to 1613 and Other Contemporary Documents* (Leiden: Brill, 1999), p. 191.

forms of knowledge—converged to define the Sahel and people living within it as poor. The central idea behind *La pauvreté au Sahel* is that

« l'émergence de la pauvreté en Afrique sahé-
lienne suppose une mise en cause profonde
des catégories cognitives qui fondent un certain
nombre de représentations coloniales, tout en
étant tributaires de savoirs construits sous la
colonisation » (p. 17).

But this is more than a familiar history of representations. Rather it is a history of social scientific comparison in an imperial and international context.

Bonnecase pursues his inquiry into the construction of forms of knowledge on poverty along three main lines of analysis (19-21). First, the actors themselves: international institutions posed questions of the colonial administration, which in turn looked to metropolitan research organizations for responses. After independence, national governments engaged in similar dialogues with both researchers and intergovernmental organizations. Second, Bonnecase analyzes the actual research materials, going beyond the results of studies on poverty to look at their sources and how they were generated. Here the author aims to be especially attentive to interactions between researchers and the people they studied, although it is in the nature of the sources that much of this is opaque. Third, Bonnecase asks how all this newly generated comparative knowledge was actually used, if it was used at all. Each of these three lines of

analysis emerges and subsides throughout the book.

The first three of Bonnecase's five chapters focus on the period from the 1930s through independence in 1960, while the final two chapters explore the measurement of poverty on an international scale. As Bonnecase demonstrates, the differences in how standards of living—and therefore of poverty—were measured in the post-war period and how they would be measured after independence had more to do with the frame of measurement than with its object. New nation-states did not need, or in any case did not provoke, new methods of measuring, only new methods of presenting their findings. Post-1960, one could compare households in Niger to those in Mali or elsewhere, but what was far more important—as Frederick Cooper has suggested⁵—was what was no longer compared. Having shed its empire and emerged as a nation-state, a newly Hexagonal France would no longer compare European departments to those in Algeria or to territories south of the Sahara. Instead, those territories would be compared to each other, while politically damaging contrasts between Nice and Niamey—still less between a Sahelian palace and a donkey driver's hovel—would no longer be relevant. Cooper is attentive to the political effects of such comparisons, but of course, he is interested in causa-

5 Frederick Cooper, *Decolonization and African Society: the Labor Question in French and British Africa* (New York: Cambridge University Press, 1996); *Colonialism in Question: Theory, Knowledge, History* (Berkeley: University of California Press, 2006).

lity. Bonnecase's concerns are elsewhere, in the "archaeology" itself.

As all this suggests, Bonnecase's book is not about the Sahel. That is remarkable, because three Sahelian countries—Burkina Faso, Mali, and Niger—represent the objects being measured by the social scientists, colonial administrators, « coopérants » and experts who figure in the text. Bonnecase carried out extensive archival research in all three of them. He did so in order to produce a Foucaultian history of knowledge, notably quantitative knowledge. In the end, he does not have a great deal to say about how people lived, but much to say about how others saw them living. Still, it is worth recalling that the Sahel exists, and has meaning, outside of any imperial or international frame. *Contra* Bonnecase and Alpha Gado Boureima, from whom Bonnecase draws his evidence (10), so does the term "Sahel" itself, in both Bamanankan (*saheli*) and in Pulaar (*saahal*). In Bonnecase's analysis, this does not matter a great deal, as his cardinal point of reference is not *saheli-fe*, "towards the Sahel", but Michel Foucault's discourse from the *Archaeology of Knowledge* on « mots » and « choses ». More than any French book in African history that I can remember reading, Bonnecase's work is Foucaultian in its foundations. It is at the same time, peculiarly so. One does not find reference to the philosopher's concept of governmentality, which nonetheless seems to capture—indeed would seem to advance—the analytical task Bonnecase sets up for himself in the last two chapters of his book.

Those chapters demonstrate that after independence in 1960 the prevailing inequality exposed by more rigorous and regular measurement would become a kind of fact of life in the newly international world, rather than an imminently political problem of, for instance, uneven distribution within an empire. Comparisons would no longer be made within a single but remarkably heterogeneous polity like the French Union or the colonial federation of l'Afrique occidentale française (AOF). Nor would individual villages provide units of measure. As the practice of measuring and thereby defining poverty evolved, nation-states would become its natural units. At independence, Sahelian governments turned to the tools of social science to take the measure of the task before them as they sought to plan newly national economies. These would be founded largely—although not entirely, for Niger mined uranium—on pastoralism and rainfed agriculture. But those states were still learning what exactly it was they would govern; tellingly, the first real censuses took place in the 1970s. For reasons partly beyond the control of the new governments, a promised era of prosperity never came to pass. After a dry period began in 1968, the measurement that mattered was rainfall. Soon Sahelian societies—particularly the pastoralists of the true, geographic Sahel, the desert edge—would indeed become dramatically and appreciably poorer. During the severe drought of the late 1960s and early 1970s, and the famine it helped provoke, measuring the depth of their poverty seemed

rather less urgent than alleviating its most drastic effects. Here the weight of Bonnacase's analysis shifts from measurement to representation—how outside actors perceived and reacted to the crisis in the Sahel. As the international community began to respond to the humanitarian emergency, an old debate re-emerged. Was the Sahel's poverty episodic or structural? Temporary or permanent? The product of history or evidence of destiny? Only long, empirically grounded debate could truly address those questions, but the answers would come too late. The term "Sahel" and the phenomenon of poverty had been permanently linked in the cultural imaginary of the many Europeans and North Americans who would donate to famine relief or attend concerts and rallies in support of it. In the end, the most numerous casualties of the great Sahelian famine of 1973-1974 occurred among the livestock that had represented the region's wealth in the eyes of its herders, its nomads, and the states that taxed and governed them. An era of intense Sahelian pastoralism was coming to an end, along with the « grand nomadisme » of the Sahara. A second intense drought a decade later would deliver the *coup de grâce*. But what was new in the wake of the famine was not what governments measured, but—as I argue in a forthcoming book—what government meant.

In recent decades, another stratum has been added to the layers of means of measuring and knowing wealth and poverty in the Sahel and beyond. Newer and ostensibly more sophistica-

ted tools for measurement and comparison, like the Human Development Index, have emerged. It would take an historian far more sophisticated than I to take the measure of those. She would do well to begin with Vincent Bonnacase's *La pauvreté au Sahel*. This book marks the arrival of a strong new voice in the history of social scientific knowledge, and it stakes out new terrain on the frontier between imperial and international history. It is a story told about Africa, but not, as Achille Mbembe would say, a story told about Africa "for itself."⁶

Jean-Yves Moisseron

Institut de recherche pour le développement [IRD], Paris

De la pauvreté au Sahel à la construction d'un nouvel imaginaire sahélien

Le livre de Vincent Bonnacase *La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*, tiré de sa thèse soutenue en 2008, paraît au moment même où le Sahel est au cœur d'une actualité préoccupante. Ce livre est donc particulièrement opportun pour penser le temps présent par le décalage, je dirais le « décentrement » auquel invite le regard de l'historien. Il permet de prendre ses distances avec l'événement immédiat, et avertit les observateurs que nous sommes impliqués dans la science et même dans des logiques de pouvoir qui struc-

6 Achille Mbembe, *De la postcolonie*, Paris, Éditions Karthala, 2000.

turent et déterminent notre construction scientifique du monde. Un observateur averti en vaut deux !

La thèse principale de l'auteur consiste en ceci : notre savoir sur le monde n'est pas l'expression d'une révélation désincarnée et désencastree des conditions politiques dans lequel il se déploie. Notre prétention à la scientificité trouve ses limites dans les intérêts, les représentations, les préoccupations d'acteurs situés, institutionnalisés et financés, dans le temps historique. L'observation ne peut se séparer de l'observateur. La réalité qui cherche à se donner pour objective, n'est pas indépendante des outils construits pour la caractériser. Mais ce n'est pas seulement de techniques qu'il s'agit, comme cela semble être le cas pour le biologiste qui voulant, par exemple, voir l'infiniment petit, utilise un microscope. Les contraintes sont ici avant tout politiques. Les outils d'observation que le chercheur en sciences sociales construit sont avant tout des objets politiques qui doivent répondre à une série d'impératifs n'ayant pas grand-chose à voir avec la simple volonté du chercheur de comprendre le monde.

Le savoir sert à bien des choses. Il sert surtout à justifier le pouvoir, à le doter d'instruments de mesure et d'appréhension, à lui permettre de construire des actions de contrôle, des politiques publiques, à légitimer sa permanence et ses choix. Le savoir n'est jamais neutre. Il est l'objet du politique et en même temps participe du politique. Les questions qu'il pose sont en

lien avec les rapports de force, les représentations, les situations des acteurs.

Un chercheur de l'IRD (ex-ORSTOM) – c'est mon cas –, qui lit ce livre ne peut que se sentir directement interpellé par de nombreux passages du livre qui évoquent ce que fut l'Office de la recherche scientifique et technique Outremer (ORSTOM). Cet Office, créé en 1943 par la France de Vichy alors qu'elle ne disposait plus du contrôle de ses colonies, est l'un des acteurs de la construction des savoirs contemporains sur le Sahel.

L'ORSTOM n'intervient qu'après la Seconde Guerre mondiale. Avant cela, les « conditions de vie des populations colonisées » ne sont pas directement questionnées. Tout d'abord parce qu'elles se voient : « Des images telles que le chemin de fer, le dispensaire ou la file de vaccinés valent déjà pour preuves et se dispensent de tout commentaire statistique » (p. 262). Mais surtout parce que la compréhension des colonisés s'opère sous le signe d'une altérité radicale. Il n'est pas concevable de « comparer » ; car le colonisé et le colonisateur ne sont pas comparables et cette incomparabilité s'étend même aux besoins physiologiques les plus élémentaires. Au point que la question raciale a longtemps contaminé l'estimation des besoins alimentaires et qu'il a fallu attendre 1957 pour affirmer que le « facteur race n'influence pas les besoins en calories ». Pendant très longtemps

« les conditions de vie d'un colonisé et celles d'un métropolitain ne se comparent pas. Il y a entre

celui-ci et celui-là un fossé incommensurable, comme une différence de nature qui, dans des domaines tels que celui de la santé et de l'alimentation, se pose dans des termes biologiques : un Blanc et un Noir n'ont ni la même constitution, ni les mêmes besoins physiologiques, ni les mêmes aspirations sociales » (107).

L'auteur montre à quel point notre volonté de quantifier le monde et la manière dont on le fait, sont conditionnées par notre représentation du monde. La comparabilité des besoins alimentaires suppose que les conditions historiques soient mûres et que l'idée de l'inégalité des races soit questionnée par les mouvements anticoloniaux qui commencent à s'affirmer dans les pays colonisés. Et ces changements dans les représentations sont le fruit d'une remise en cause de l'ordre colonial, et donc fondamentalement d'un rapport de force politique entre les colonisateurs et les colonisés.

Dans l'entre-deux-guerres, ce que Vincent Bonnacase montre clairement, c'est qu'il existe un décalage entre les prétentions à vouloir démontrer les points positifs de la colonisation et les instruments de mesures qui permettraient de le montrer. Ce n'est pas que les données statistiques soient absentes. Mais elles mesurent moins les conditions de vie des populations que l'action coloniale menée dans les colonies : « Nul administrateur ne saurait préciser à quel point l'on y meurt moins, l'on y mange plus ou l'on y loge mieux depuis la conquête : ces questions n'intéressent tout simplement pas la pratique quotidienne du

gouvernement colonial » (24). Ceci doit aussi se comprendre avec les conceptions des rôles respectifs de la métropole et des colonies. Ces dernières doivent fournir des ressources à la métropole. Elles sont d'ailleurs considérées comme riches, abondantes et disposant de ressources importantes que les colonisateurs doivent mettre en valeur. La colonie doit nourrir la métropole et non l'inverse. On considèrerait que « les colonies africaines offraient de vastes espaces potentiellement riches et prêts à être mis en valeur » (75). Le principe de l'autonomie financière des colonies qui veut que celles-ci couvrent par l'impôt leur propre fonctionnement en est la traduction directe. D'après ce principe défini par la loi du 13 février 1900, la métropole ne devait financer que les forces armées stationnées dans les colonies ainsi que les organismes coloniaux (81). Cela s'articule avec une préoccupation qui à présent nous paraît très étrange. Il s'agit surtout de lutter contre le risque d'une dépopulation de l'Afrique pour précisément mettre en valeur les potentialités des colonies. On comprend donc que cet ensemble de représentation, cet imaginaire colonial, n'est pas propice à la construction théorique de la « pauvreté ».

C'est pourquoi la notion de pauvre n'est guère mobilisée pour caractériser les habitants du Sahel à cette époque. Les représentations des populations locales sont homogénéisantes et la société paraît peu stratifiée. Il ne saurait donc avoir de pauvres et de riches tandis que

la comparabilité avec les populations du Nord reste à construire. Et cette construction se fait lentement. Elle n'a rien d'une évidence. Elle est le fruit d'une longue histoire qui suppose des modes renouvelés de légitimation du politique alors même que la présence du colonisateur est remise en cause. L'auteur rappelle ainsi que les organisations caritatives avant-guerre s'intéressent surtout aux familles des colons quand il s'agit d'aider les pauvres ! (51).

La Seconde Guerre mondiale change radicalement la donne. Les puissances coloniales sont exsangues et l'ensemble du projet colonial est remis en cause. Il s'agit de répondre aux critiques faites à la colonisation selon lesquelles elle n'aurait pas amélioré les conditions de vie. Par ailleurs, les premiers mouvements sociaux de masse, comme les grèves des chemins de fer en Afrique occidentale française (AOF) au lendemain de la guerre, réclament l'abolition des discriminations entre colons et colonisés. L'idée d'égalité de droit entre les individus s'affirme. Par ailleurs, l'idée de « développement » devient un paradigme central d'une nouvelle forme de justification de la présence coloniale. Cela a pour effet d'introduire la nécessité d'une comparabilité au niveau international entre tous les pays. En réalité, l'amélioration des conditions de vie des populations devient un argument majeur de légitimation de la colonisation. Ceci s'opère alors que les éléments de comparaison entre les pays développés qui avaient commencé à se construire sont étendus aux pays caractérisés à présent comme « moins

développés ». La nécessité du développement comme réponse à la remise en cause de la colonisation nécessite la création de nouveaux savoirs et de nouvelles institutions.

Le savoir sur la pauvreté s'inscrit donc dans un contexte historique particulier impliquant une nécessité de reconstruire le paradigme justificatif de la présence coloniale. Le « bilan colonial » devient central tant pour ceux qui veulent maintenir la colonisation que pour ceux qui veulent tourner la page. Mais l'auteur met en évidence le décalage entre ces nouveaux impératifs et la construction tâtonnante des outils et des concepts qui permettent de caractériser l'état du développement. Avant de se concentrer sur les « niveaux de vie », il s'agit d'abord de mesurer le niveau d'investissement et d'aide soit pour le déplorer – la France devrait se consacrer à sa reconstruction –, soit pour en montrer l'insuffisance. Avant de s'intéresser à l'ensemble de la population, les mouvements sociaux internes – par exemple la conférence syndicale panafricaine d'octobre 1951 –, se préoccupent de la condition des travailleurs salariés, nombreux mais minoritaires. Vincent Bonnacase montre à quel point la question de la « condition de vie » poursuit un parcours sinueux, non rectiligne, au gré des acteurs en place et des nombreuses déterminations qui embrassent toute l'histoire de la décolonisation, et qui engage aussi une opinion publique mondiale naissante. C'est jusqu'à la place de la France par rapport aux institutions internationales qui est questionnée. Ainsi dans les années 1950, la France reste relative-

ment réticente à collaborer avec les institutions onusiennes dans l'élaboration de rapports et d'indicateurs comparables internationalement (100). De fait, l'histoire des institutions devant produire des chiffres montre la résistance des puissances coloniales face aux institutions onusiennes. C'est ainsi qu'est créée la Commission de coopération technique en Afrique, au sud du Sahara, en 1950. Il s'agit tout bonnement de disposer d'instruments propres de mesure alternative à la FAO par exemple (117). L'auteur décrit dans le détail l'évolution de cette « concurrence institutionnelle ».

Malgré tout, le mouvement de l'internationalisation des niveaux de vie est en cours et les normes internationales triomphent de ce différentialisme colonial (103). Le premier indicateur est fourni par les normes de ration alimentaire minimale. On considère encore à l'époque que la zone étant essentiellement marquée par une économie de subsistance, cet indicateur est plus pertinent et plus fiable que le PNB dont le calcul se généralise. Mais la période d'après-guerre voit apparaître des enquêtes sur la consommation et les dépenses qui se multiplient. On s'intéresse aussi aux indicateurs démographiques et relatifs à la santé. La fin de la colonisation et le début de la décolonisation se caractérisent par une profusion d'études sur ces différents indicateurs. Il est passionnant de suivre l'auteur dans l'expression des doutes sérieux que les concepteurs de ces études ou de ces enquêtes émettent quant à la validité des données qu'ils produisent. Même les choses en apparence les

plus objectives, comme le taux de mortalité ou de fécondité ou les rations alimentaires, posent de redoutables défis méthodologiques. Avant d'établir un chiffre comme vraisemblable et avant de faire de ce chiffre un seuil d'estimation, que d'oublis et d'approximations ! La quantification, loin d'être un exercice neutre et objectif, poursuit sa vie dans les impératifs posés au politique. Elle sert de preuve et de moyen de légitimation malgré la grande incertitude de ce qu'elle mesure (161).

Les années 1960 voient une triple rupture : le problème est clairement de hiérarchiser les nations nouvellement indépendantes, les savoirs deviennent davantage la production des chercheurs que celle des administrateurs coloniaux et enfin, il s'agit moins de faire le bilan de la colonisation que d'estimer la capacité des nouveaux gouvernements à atteindre les objectifs de développement que doivent permettre les accessions à l'indépendance. Ces ruptures contribuent à « construire » une image de pauvreté pour les pays sahéliens. En termes de PNB par tête, les pays qui composent le Sahel, le Mali, le Niger, la Haute-Volta apparaissent comme les plus pauvres, les moins avancés, les moins développées par comparaison avec les autres. Un renversement de la perspective démographique s'opère à cette époque. Il ne s'agit plus de lutter contre la dépopulation mais au contraire contre la surpopulation qui commence à se faire sentir dans l'explosion démographique urbaine. Comme dans le cas précédent, ce qui fascine dans la lecture de l'ouvrage est l'extrême incer-

titude qui pèse sur les chiffres. Les concepteurs des enquêtes ne cessent de le répéter. Mais encore une fois, les chiffres sont pris comme éléments constitutifs d'une image construite de la pauvreté qui doit légitimer les politiques d'aide en direction des pays Sahéliens. La justification d'une nécessité durable de l'aide n'est d'ailleurs pas évidente au départ. Les jeunes nations indépendantes n'en veulent pas, les percevant comme une dépendance insupportable dont il faut s'affranchir rapidement.

Une dizaine d'années plus tard arrive cependant une grave crise de sécheresse qui finit par ancrer définitivement le Sahel dans un imaginaire de la pauvreté, contribuant aussi à construire la région comme espace géopolitique identifiable. La quantification est au cœur des controverses pour caractériser et identifier la crise alimentaire des années 1970.

Pourtant, là encore, la crise elle-même, le nombre de morts, de déplacés, les rations alimentaires sont tout sauf évidentes et objectives. Il faut même du temps pour caractériser la période sous le vocable de « crise ». Les outils de mesure, les instruments sont tout d'abord peu présents. Ce n'est que lentement que l'on passe des demandes d'assistance de plus en plus nombreuses à la caractérisation de la crise alimentaire, comme en témoignent les chiffres plusieurs fois révisés à la baisse sur les productions agricoles en 1972 et 1973. La crise est ensuite médiatisée, instrumentalisée à la fois par les acteurs classiques mais aussi par de nouvelles institutions : les ONG

humanitaires. Cette crise a un effet en retour sur les conceptions théoriques. La gestion d'urgence et l'humanitaire tendent à prendre le pas sur les questions du développement, tandis que l'action privée des ONG internationales tend à se substituer à l'action des États devenus plus faibles. Mais là encore, on mesure l'écart entre l'incertitude des chiffres et les usages qui en sont faits pour émouvoir, justifier, obtenir des fonds, définir des politiques publiques, les évaluer..

Vincent Bonnacase nous livre donc une contribution exceptionnellement riche des enjeux de la quantification en sciences sociales sur une région en pleine évolution. Je suis loin d'avoir rendu justice à un livre passionnant, bien écrit et qui me semble être une contribution positive à la construction des savoirs sur le développement. Cela ouvre à de nouvelles questions. En effet, un nouvel imaginaire du Sahel se dessine qui se surimpose au précédent. Celui d'une région hostile, terrain de jeux d'un islam salafiste et djihadiste où s'affrontent, en 2003, des soldats français et africains, des Touaregs partagés entre leurs revendications indépendantistes et l'audience mondiale que pouvait conférer l'obédience à l'Internationale islamiste des populations locales touchées par le désordre économique, la disparition du tourisme, l'attrait des trafics en tout genre. Ce nouvel imaginaire semble laisser derrière lui les justifications antérieures et la question de la pauvreté, bien que le thème du développement économique refasse surface. L'IRD, en digne héritière de l'ORSTOM, tente d'ailleurs de se

présenter comme une institution proactive dans la redéfinition des questions de développement au Mali.

La première question est donc celle-ci : quelles conséquences tirer de la nouvelle donne au Sahel pour les questions traitées par Vincent Bonnecase ? Quelles nouvelles quantifications serviront de « re-légitimation » du politique dans une phase où s'affirme la nécessité de lutter d'abord contre le terrorisme plutôt que la pauvreté, et ensuite pour la reconstitution d'un État de droit dans ses frontières ? On pense notamment à l'importance donnée à la notion de « gouvernance ».

Une deuxième question se pose. L'histoire de la mesure de la pauvreté au Sahel est avant tout l'histoire d'un savoir colonial et postcolonial servant au politique mais où l'Occident avait la prééminence. Est-ce encore le cas ? La remise en cause des frontières du Mali, après la scission du Soudan et l'éclatement territorial de la Libye, n'est-il pas le signe d'une nouvelle époque que l'on pourrait qualifier de « post-post coloniale », faute de mieux, mais qui traduirait le basculement du monde en direction des pays émergents, et qui remet en cause ce que l'Occident avait maintenu de puissance dans la région malgré la colonisation ? Si l'on est d'accord avec cette perspective, qui peut être très largement discutée, que dire de notre savoir actuel sur le Sahel et sur la manière dont il se construit ?

Vincent Bonnecase
CNRS-LAM

Réponse

Je voudrais d'abord remercier la rédaction de la revue *Mondes* et les coordinateurs du dossier « Sociétés coloniales » d'avoir organisé un débat autour de mon livre, *La pauvreté au Sahel*, ainsi que Thomas Cayet, Gregory Mann et Jean-Yves Moisseron d'avoir bien voulu y participer. Leurs riches commentaires sont pour moi l'occasion de revenir sur certaines choses que j'ai écrites dans ce livre en essayant, à la lumière de leurs retours et de mes propres recherches, de les exprimer d'une manière que j'espère, sinon un peu plus complexe, en tout cas plus précise. Chacun des trois commentaires me semble plus particulièrement aborder une thématique propre – même si celle-ci peut en même temps apparaître dans les deux autres –, l'internationalisation des savoirs chez Thomas Cayet, le gouvernement des populations chez Gregory Mann et la fragilité des savoirs chez Jean-Yves Moisseron. Je reviendrai donc sur chacune de ces thématiques, tout en abordant, pour commencer et pour finir, deux autres points qui me semblent plus transversaux.

La race et le chiffre

L'un des points centraux de mon livre, que notent les trois commentateurs, réside dans la tension entre une incomparabilité raciale et une comparabilité statistique : dans cette histoire des savoirs sur les conditions de vie des

populations sahéliennes, on a d'un côté la race et ses avatars qui isolent des populations dans des espaces référentiels clos sur eux-mêmes et, de l'autre, le chiffre qui les insère dans un espace référentiel commun. Je m'attache à montrer, ainsi que l'exprime Thomas Cayet, que les « considérations racistes de l'avant-guerre laissent progressivement place à la construction fragile [...] de statistiques », sans que l'une et l'autre de ces deux approches ne s'excluent l'une l'autre : en matière alimentaire par exemple, l'approche raciologique de la faim et de la malnutrition a côtoyé les mesures de la ration caloriques dans le cadre des investigations de la Mission anthropologique de la seconde partie des années 1940. Ce paradigme racial, que l'historiographie associe plus facilement aux discours et aux pratiques coloniales de l'entre-deux-guerres (moment où il imbibe également les discours politiques métropolitains, y compris à propos de la « race française »⁷) apparaît garder en cela une vraie vigueur en Afrique occidentale française (AOF) dans l'immédiat après-guerre. Cela m'amène cependant à préciser deux éléments, pour moi importants, sur lesquels je n'ai sans doute pas assez insisté.

Le premier touche au caractère discontinu – ou « sinueux » pour reprendre le terme de Jean-Yves Moisson – de l'histoire que j'ai racontée. On pourrait être tenté d'appréhender ces savoirs sous le prisme d'une progres-

sion linéaire, en considérant que l'approche statistique et comparative des conditions de vie des populations africaines aurait progressivement remplacé une approche raciale et essentialiste, avec une période de chevauchement dans l'immédiat après-guerre. Les choses m'apparaissent plus compliquées. Si l'on garde l'exemple des savoirs sur la faim et la malnutrition, Léon Pales se pose des questions raciologiques, dans la seconde partie des années 1940, que ne se posait pas – ou beaucoup moins – Henri Labouret dans les années 1930, ce qui ne saurait s'expliquer par le seul profil respectif de ces deux spécialistes des questions alimentaires en AOF (le premier, contrairement au second, a mené des études d'anthropologie physique parallèlement à sa carrière de médecin dans les troupes coloniales). De manière plus générale, lorsqu'il est nécessaire de chiffrer des rations caloriques dans l'entre-deux-guerres, essentiellement pour les tirailleurs ou les recrutés du travail obligatoire, nul administrateur colonial ne s'interroge sur les besoins propres à la race noire : les normes utilisées sont celles établies aux États-Unis par Atwater au début du siècle. Si les nutritionnistes posent un lien, à l'époque, entre la race et l'alimentation, c'est dans le sens où celle-ci détermine celle-là (par exemple lorsque l'on affirme que « les races humaines à ration protéinique élevée sont physiquement supérieures à celles qui

7 Alice Conklin, *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930* (Stanford: Stanford University Press, 1997).

consomment peu de protéines »⁸) et non l'inverse. En revanche, dans la seconde partie des années 1940, la race apparaît bien, à travers les travaux de la Mission anthropologique, comme un déterminant possible des comportements alimentaires. Tout se passe finalement comme si le paradigme racial, comme facteur explicatif de la différence, revenait avec force dans le contexte colonial de l'après-guerre, au moment où des pressions locales et internationales s'exerçaient en faveur de la mesure et de la comparaison des niveaux de vie. La race, sous ce prisme, peut-être lue comme un biais de résistance au comparatisme international.

Le deuxième élément touche au caractère non causal des savoirs dont j'ai raconté l'histoire. Toujours pour reprendre la question alimentaire – sur laquelle je travaille plus particulièrement maintenant –, ce n'est pas parce que des médecins coloniaux ont fini par écarter l'hypothèse selon laquelle le corps d'un Noir et celui d'un Blanc ont des besoins différents en protéines, en vitamines ou en sels minéraux que les gouvernements se sont mis à considérer l'existence de nouvelles formes de malnutrition sous le colonialisme tardif, pas plus que les premières enquêtes alimentaires biométriques réalisées sur des groupes d'enfants maliens, nigériens ou voltaïques n'ont suffi en elles-mêmes à dévoiler l'ampleur de la faim au Sahel dans les années 1970. Considérer les choses sous cet

aspect causal reviendrait à prendre au sérieux les discours de certaines organisations internationales selon lesquelles le problème de la lutte contre la pauvreté est d'abord un problème de connaissances et d'outils de mesure adéquats. Or, ce qui alors en jeu dans ces processus d'évolution des savoirs, ce n'est pas tant la « découverte », que les multiples mobilisations hétérogènes, ou parfois tout simplement le désordre social, qui concourent à faire exister des problèmes face aux différents pouvoirs en charge de les gérer : cela peut être les grèves ouvrières à Dakar ou le long des voies de chemin de fer dans la seconde partie 1940, mais aussi l'afflux de populations rurales dans les villes dans le contexte de la sécheresse des années 1970. Ce qui est en jeu, ce sont les nouveaux outils de gouvernement requis par ces contextes d'instabilité, que ce soit celui de la crise des légitimités coloniales dans l'après-guerre ou celui de la famine dans les années 1970. Les savoirs, dans cette optique, loin de revêtir un statut causal – comme s'ils avaient progressivement « dévoilé » la pauvreté au Sahel – s'inscrivent fondamentalement dans des contextes de contestations, de désordres ou de changements d'ordre. Ainsi, la race et le chiffre, pour reprendre ce par quoi j'ai commencé, ne sont pas à prendre comme les produits d'une connaissance scientifique qui précéderait et prédéterminerait l'action politique, mais au contraire comme les vecteurs d'expression du différentialisme et du comparatisme, eux-mêmes déterminés par des rapports de force politiques.

8 Etienne Burnett, Wallace R. Aykroyd, « L'alimentation et l'hygiène publique », Société des nations, *Bulletin trimestriel de l'Organisation d'hygiène*, n° 2, juin 1935, p. 346.

L'internationalisation des savoirs

Thomas Cayet insiste plus particulièrement sur le processus d'internationalisation des savoirs que j'ai analysé des années 1930 aux années 1970, en interrogeant, d'une part la manière dont on pourrait inscrire ce processus dans un temps plus long, et d'autre part la possible implication d'un plus grand nombre d'acteurs institutionnels, liés les uns aux autres par des relations d'échange, mais aussi de concurrence. Sur le premier point, il est clair, ainsi qu'il l'affirme, que le lien entre « l'interrogation sur les niveaux de vie dans le cadre de la Société des nations (SDN) et l'élaboration des programmes d'après-guerre » demanderait à être davantage documenté, quand bien même les limites des investigations, essentiellement cantonnées aux sociétés blanches européennes et nord-américaines dans le premier cas, s'élargissent au monde entier dans le second cas. Ce lien peut être interrogé à travers les programmes mis en place dans l'entre-deux-guerres par la SDN, mais aussi par des sociétés scientifiques internationales, ce que j'entreprends d'ailleurs actuellement, en revenant sur les travaux du Comité technique de l'alimentation de l'Organisation d'hygiène, ainsi que sur ceux de la Société scientifique d'hygiène alimentaire. Ce lien peut également être interrogé à l'échelle individuelle, en suivant le parcours des acteurs de cette internationalisation avant et après la Seconde Guerre mondiale. Quelqu'un comme André Mayer, qui soutient une thèse de médecine sur la soif, en Sorbonne en 1900, est actif au sein de l'Or-

ganisation d'hygiène de la SDN dans l'entre-deux-guerres, avant de devenir président du Comité exécutif de la FAO en 1945. Le parcours du Britannique John Boyd Orr, qui étudie l'alimentation des pasteurs Masaï au Kenya dans les années 1920 et s'investit dans le Comité technique de l'alimentation de la SDN dans les années 1930 avant de devenir le premier directeur général de la FAO en 1945, est tout aussi significatif.

Toujours sur ce premier point et pour aller plus en amont, il me semble intéressant de connecter l'internationalisation des savoirs sur les niveaux de vie après la Seconde Guerre mondiale avec les études comparatives menées sur la condition ouvrière dans la deuxième partie du XIX^e siècle et la première partie du XX^e siècle. Frédéric Le Play, dans ses monographies ouvrières, vise déjà à « faciliter la comparaison des lieux et des hommes » en établissant, pour chacune des familles étudiées, un canevas d'observation uniforme⁹. Benjamin S. Rowntree, dans ses études de la pauvreté, mobilise des indicateurs tels que le taux de mortalité infantile ou la ration calorique moyenne pour comparer les niveaux de vie dans des villes industrielles d'Angleterre, du Pays de Galles et des États-Unis¹⁰. Au sortir de la Première Guerre mondiale, les recherches s'institutionnalisent sous l'influence du Bureau international du travail. Mais la comparaison

9 Frédéric Le Play, *La méthode sociale*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, p. 228 (1^{re} éd. 1879).

10 Benjamin S. Rowntree, *Poverty. A Study of Town Life* (London: Longmans, Green & Longmans Ltd, 1922).

internationale des conditions de vie continue de s'articuler étroitement avec l'étude de la condition ouvrière, ainsi que l'illustre l'*Enquête sur le coût de la vie de certains groupes d'ouvriers à Détroit et dans quatorze villes européennes* que cite Thomas Cayet¹¹. L'un des nœuds, dans cette dynamique de recherche, outre d'« associer le développement de droits sociaux et une forme de modernisation économique » n'est-elle pas aussi dans la prévention du désordre social ? Pareil nœud permet en tout cas d'esquisser un lien entre cette histoire-là, et celle que je raconte dans mon livre. À titre d'exemple, la première énonciation de normes de ration *minima* par une institution internationale émane du Comité interallié en 1918, à un moment où une partie de l'Europe, soumise à la pénurie, est en même temps touchée par une vague de mouvements révolutionnaires. Vingt-cinq ans plus tard, la conférence de Hot Springs convoquée par Roosevelt pour poser les bases d'un nouvel ordre international, porte spécifiquement sur les questions alimentaires et agricoles, à un moment où, dans la perspective de l'après-guerre, la pénurie apparaît à nouveau comme un facteur de trouble sociaux et d'instabilité politique. Si l'échelle de l'instabilité n'est pas la même dans l'un et l'autre des deux cas, elle a eu sans conteste un rôle également important

dans l'émergence de nouveaux savoirs sur la faim.

Sur le second point soulevé par Thomas Cayet – l'implication d'autres acteurs, et notamment d'organisations privées, dans l'internationalisation des savoirs sur les niveaux de vie, ainsi que les relations de concurrences entre les uns et les autres –, je ne peux que le suivre là encore, même si l'état de mes recherches ne me permet que de répondre imparfaitement à cette question. Sur le rôle des associations philanthropiques, je pense d'abord à la fondation Rockefeller, dont les représentants participent régulièrement aux réunions de l'Organisation d'hygiène de la SDN dans l'entre-deux-guerres. Après la guerre, cette fondation a également un rôle primordial dans la création du *Population Council* en 1952, ONG fortement impliquée dans la diffusion des politiques de contrôle des naissances en Afrique et pour laquelle le savoir démographique est aussi un outil politique. Ces organisations privées concourent ainsi, dans les années 1960, à un renouveau des savoirs sur la population et à ce que j'appelle « l'inversion du paradigme démographique », en l'occurrence une focalisation sur la surpopulation qui vient se substituer à la peur de la dépopulation. Quant au rôle des entreprises, il est vrai que je n'ai guère exploré cette direction, hormis peut-être le cas de l'Office du Niger dont les savoirs sanitaires et démographiques mêlent de manière troublante, jusqu'à la fin des années 1940, des questionnements sur le mieux-être relatif du « paysan-colon » par rapport au « paysan libre » de la boucle du

11 Bureau international du travail, *Enquête sur le coût de la vie de certains groupes d'ouvriers à Détroit (États-Unis) et dans quatorze villes européennes : contribution à l'étude de la comparaison internationale du coût de la vie*, Genève, 1932.

Niger, et le souci d'améliorer cet « essai d'homoculture » réalisé à partir de « travailleurs transplantés en dehors de leur milieu naturel »¹².

Cela m'amène à aborder la question des concurrences institutionnelles autour de la production des savoirs. Dans mon livre, elles apparaissent essentiellement dans les années 1950 autour de la Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara, forme de contre-internationale coloniale visant à

« faire obstacle aux intrusions des Nations unies et des institutions spécialisées [...] en dressant entre eux et l'Afrique, la barrière d'un organisme qui [représenterait] la somme de tous les moyens scientifiques français, anglais, belges, portugais et sud-africains »¹³.

Elles apparaissent de manière plus larvée dans les années 1960, à travers les tensions entre les dépendantistes, davantage représentés à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), et les théoriciens de la modernisation. Mais au-delà de ces clivages les plus évidents, il serait important d'aller voir comment certaines institutions parviennent, dès cette période, à se placer en position de force sur le plan de la connaissance. Le cas de la Banque mondiale est à cet égard intéressant, puisque dans les années 1950, elle

occupe encore une place secondaire dans le champ de la production des savoirs sur les niveaux de vie. Ce champ est alors bien plus occupé par le Conseil économique et social des Nations unies, dont les « rapports sur la situation sociale dans le monde » constituent alors l'une des principales sources synthétiques, dans la littérature internationale, sur la mesure internationale des niveaux de vie. Dans les années 1960, la Banque gagne en influence, en publiant de multiples rapports sur la situation sociale et économique dans différents pays du monde, ainsi que des périodiques plus généraux, tels que le *World Bank Atlas. Population, Per Capita Product and Growth Rates* qui paraît à partir de 1966. Au début des années 1970, cette influence se renforce encore à travers le rôle joué par ses cadres, Robert McNamara et Hollis Chenery, dans le renouvellement des discours – sinon des théories – du développement¹⁴. La position de force dans laquelle se trouve cette institution au moment du tournant libéral des années 1980 demande donc aussi à être comprise à l'aune des concurrences interinstitutionnelles qui se joue autour des décennies précédentes.

Les espaces de la gouvernementalité

Gregory Mann a davantage axé son commentaire sur le lien entre savoir et gouvernement, et peut-être plus précisément sur ce qu'on pourrait appeler les espaces de la gouvernementa-

12 Archives nationales du Mali, III1D660, Mission Reste, *Étude démographique des populations de l'Office du Niger*, Bamako, 1946.

13 Centre des Archives d'outre-mer (CAOM), 1affpol/1395, Bureau Afrique-Levant, « Rapport au ministre de la France d'outre-mer sur la conférence de Londres », Paris, septembre 1949.

14 Hollis B. Chenery, ed., *Redistribution with Growth: Policies to Improve Income Distribution in Developing Countries in the Context of Economic Growth* (Oxford: Oxford University Press, 1974).

lité. De cela je retiens deux éléments qui me paraissent centraux dans ce qu'il écrit, le premier concernant l'usage politique de la comparaison intra-impériale sous le colonialisme tardif et le second se rapportant au déplacement de la comparaison à l'échelle interétatique après les indépendances.

Avant ces deux points, je voudrais brièvement revenir de ce que dit Gregory Mann de mon inspiration foucauldienne – je remercie la manière, beaucoup trop généreuse, dont il le fait – et de l'absence paradoxale de la notion de gouvernementalité dans mon livre. Il est vrai que mon questionnement de départ doit beaucoup à *L'archéologie du savoir* – et plus particulièrement au chapitre consacré à « la formation des objets » –, même si je ne cite Michel Foucault qu'une seule fois, dans une note de bas de page de l'introduction consacrée à l'entre-deux entre « les mots » et « les choses ». Sans doute cela tient-il à une forme de retenue à utiliser les catégories foucauliennes, très présentes dans des travaux intellectuellement stimulants, par exemple sur le « développement » comme formation discursive¹⁵, mais qui n'ancrent peut-être pas toujours suffisamment les dispositifs de pouvoirs décrits sous ce prisme dans leurs fonctionnements concrets : ces derniers apparaissent autrement plus ambivalents, du point de vue des acteurs, qu'on ne peut le supposer dès lors que l'on en reste à la « surface des

mots » et que l'on présume que ces derniers suffisent à rendre compte, non seulement des desseins politiques et idéologiques, mais aussi des pratiques réelles. Quant à l'absence de la notion même de gouvernementalité, sans doute traduit-elle tout simplement que je n'ai pas été suffisamment loin pour analyser en quoi ces savoirs sur les niveaux de vie, concourant à la « conduite de conduites », s'inscrivaient dans des nouvelles pratiques de gouvernement. Sans prétendre aller beaucoup plus loin ici, je voudrais quand même profiter des commentaires de Gregory Mann pour préciser les choses dans cette optique, d'abord dans le contexte du colonialisme tardif, puis dans celui des indépendances.

En 1960, écrit Gregory Mann, ce qui importe, c'est non seulement ce que l'on se met à comparer (« la Haute-Volta, le Mali, le Niger » et les autres pays), mais aussi et surtout ce que l'on ne compare plus (« Niamey et Nice », « les circonscriptions sahariennes et les départements de la France hexagonale »). Il se réfère en cela au court moment qui, sous le colonialisme tardif, voit se conjuguer l'affirmation d'une comparabilité des savoirs sur les niveaux de vie et le maintien d'un cadre impérial doté des mêmes structures de gouvernement. C'est un moment où l'activité de comparaison va de pair avec la formalisation d'un « problème politique imminent », celui de « l'inégale distribution des ressources au sein de l'Empire », pour reprendre les termes de Gregory Mann, à un moment aussi où « l'enjeu [...] était de savoir si la société

15 Par exemple Arturo Escobar, *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World* (Princeton: Princeton University Press, 1995).

pouvait permettre à des Africains d'être des citoyens aussi bien au sens social que constitutionnel », ainsi que l'exprime Frederick Cooper, un moment, finalement où se pose cette question fondamentale : « Que signifie [...] appartenir à l'Union française ? »¹⁶ Par rapport à cela, il me semble important d'insister sur les décalages entre la signification des premiers savoirs sur les niveaux de vie en AOF, du point de vue de l'administration, et les usages auxquels ils ont rapidement donné lieu, notamment chez des acteurs politiques et syndicaux africains. Ces savoirs, du point de vue des gouvernements coloniaux, visaient davantage à évaluer des conditions d'existence à l'aune de normes universelles que de comparer les populations de la fédération avec leurs homologues indo-chinoises, malgaches et surtout métropolitaines. C'est dans l'usage qui en a été fait par d'autres acteurs qu'ils ont servis, par une forme de malentendu productif, à exprimer les inégalités dans un cadre impérial.

Le cas du revenu national, évalué pour la première fois en 1953 en AOF est significatif. Du point de vue de la direction générale des Finances, il s'agit essentiellement d'évaluer les effets de la politique coloniale d'investissements mise en œuvre depuis 1946, pour montrer que celle-ci a permis une amélioration des conditions de vie dans la fédération et qu'elle favorise le développement promu par les organisations internationales. Au terme de ce premier calcul,

son responsable, André Auclerc, ne compare pas le revenu par tête de l'AOF avec celui de la France métropolitaine, mais avec celui de l'Arabie Saoudite, de l'Inde ou du Pérou pour indiquer que si ce revenu caractérise la fédération comme « un pays sous-développé », bien d'autres pays le sont également, « et souvent d'une manière plus grave »¹⁷. Au moyen de cette étude, il devient cependant possible à d'autres d'affirmer que « le niveau de vie en AOF est en moyenne près de 40 fois plus élevé chez les Blancs que les Noirs », en supposant que « les revenus dégagés dans les secteurs modernes échoient principalement à des Blancs et que les revenus des secteurs traditionnels reviennent aux Noirs »¹⁸. Je manque d'éléments pour montrer à quel point ces chiffres furent appropriés par des acteurs syndicaux et politiques africains à des fins de revendications sociales. En revanche, les données relatives au taux de mortalité infantile, ou encore à la ration calorique, l'ont bien été, par exemple lorsque le groupe parlementaire des Indépendants d'outre-mer invoque au début des années 1950 « la mission dirigée par le Docteur Pales à Dakar » pour montrer « combien les niveaux de vie de certaines populations aofiennes sont bas »¹⁹. Cela invite

16 Frederick Cooper, *Décolonisation et travail en Afrique*, Paris, Karthala, 2004, p. 274 (1^{re} éd. 1996, cf. note 5).

17 CAOM, BIB-SOM, Direction générale des Finances de l'AOF, *Essai de récapitulation des éléments connus à Dakar pour servir à un calcul du revenu national de l'AOF*, Dakar, 1953.

18 Marcel Capet, Robert Fabre, *L'économie de l'AOF depuis la guerre*, Paris, Imprimerie Guillemot et de Lamothe, 1957.

19 CAOM, 1affpol/2257, Union des Indépendants d'outre-mer, *Journées d'étude des Indépendants d'outre-mer*, Dakar, juillet 1950.

à lire finalement ces nouveaux savoirs, conçus dans un contexte d'essor du paradigme développementaliste, comme une nouvelle opportunité politique pour ces acteurs africains en lutte contre le différentialisme colonial, en les permettant de se visualiser dans un espace commun au sein duquel l'expression des inégalités sociales – et donc la revendication d'égalité – devenait, sur le tard, possible.

J'en viens aux commentaires de Gregory Mann sur la période des indépendances. Ainsi qu'il l'écrit, la pauvreté s'appréhende désormais à l'échelle d'États placés sur une même échelle internationale de développement. Il me paraît important d'insister sur la manière dont, dans ce nouveau contexte, les savoirs s'insèrent très concrètement dans les politiques publiques mises en œuvre par les gouvernements, mais aussi dans les espaces de négociations qui les relient aux bailleurs internationaux. Là encore, le cas des chiffres du revenu national est significatif. Alors que leurs modalités de calcul ne changent pas fondamentalement au début des années 1960, leurs usages se trouvent renouvelés : ils participent désormais à l'énonciation d'objectifs politiques généraux (les objectifs de croissance inscrits dans les plans de développement) et s'immiscent, de manière plus larvée, dans des programmes sectoriels financés par l'aide internationale et dont il s'agit d'évaluer l'impact (dans mon livre, je développe l'exemple des programmes de lutte contre l'onchocercose). De même, les savoirs nutritionnels, à partir de 1973, participent d'une

focalisation des politiques publiques sur les questions de la faim et de la sécheresse, ainsi que d'une renégociation de l'aide internationale pour combattre la famine. Ainsi que l'indique Gregory Mann, cette période constitue un vrai basculement : les pays sahéliens sont devenus des « pays les moins avancés », l'objectif ne réside plus tant dans le rattrapage que dans la satisfaction des besoins essentiels et les gouvernements s'ancrent durablement dans une économie de l'aide. Cela est bien illustré par ce voyage entrepris en octobre 1973 par le président voltaïque, Sangoulé Lamizana, au nom des gouvernements malien, mauritanien, nigérien, sénégalais et tchadien, pour sensibiliser le monde à la cause du Sahel et obtenir des dons et des prêts auprès d'organisations publiques et privées d'Europe et des États-Unis. Peut-être cela fait-il partie pour Gregory Mann du renouvellement de « ce que gouverner veut dire », dont il parlera dans son prochain livre.

La dépossession du savant

Jean-Yves Moisseron, s'il reprend chacune des thématiques déjà abordées – en particulier le fait que le savoir, « objet du politique en même temps qu'il participe du politique », s'inscrive dans des dispositifs de gouvernement – invite plus particulièrement à réfléchir à deux autres points liés l'un à l'autre, le premier résidant dans la fragilité des savoirs au regard de leurs conditions matérielles d'élaboration et le second dans la fragilité de savants qui produisent un savoir dont ils se retrouvent inéluctablement dépossédés.

« Un chercheur de l'IRD (ex-ORSTOM) qui lit ce livre ne peut que se sentir directement interpellé par de nombreux passages », écrit Jean-Yves Moisseron en revenant sur les nombreux « doutes », « approximations » et « oublis » qui émaillent les premiers savoirs sur les niveaux de vie en Afrique de l'Ouest. À mon tour de me sentir interpellé par une telle affirmation, notamment parce que je me demande si j'ai suffisamment rendu compte, dans mon livre, de la complexité de la tâche des chercheurs de l'ORSTOM, de l'IFAN ou de l'INSEE impliqués dans la construction de ces savoirs, à une époque où, comme me l'exprimait Jean-Louis Boutillier, « il n'existait rien, tout était nouveau ». Je montre « l'extrême incertitude qui pèse sur les chiffres », pour reprendre les termes de Jean-Yves Moisseron, en me fondant, non pas sur une critique externe des enquêtes, mais sur « l'expression des doutes sérieux que [leurs] concepteurs [...] émettent quant à la validité des données qu'ils produisent ». À la fois, il ne s'agit évidemment pas de survaloriser ces doutes, assez usuels dans les investigations statistiques, pour affirmer que les savoirs produits n'ont, dans leur ensemble, aucune forme de validité du point de vue de leurs concepteurs. Je me rappelle un colloque récent sur la mesure du développement où certains de mes contradicteurs, plutôt âgés, m'avaient reproché de ne pas suffisamment considérer à leur juste valeur les premières grandes études multi-objectifs réalisées par leurs aînés de l'ORSTOM sur la démographie, l'alimentation et la consommation des ménages.

Cela reposait sur un malentendu de départ puisque les études en question – l'enquête démographique de Guinée, l'enquête sur la subdivision de Bongouanou et les missions socio-économique du Soudan et du Sénégal, pour citer les principales d'entre elles en AOF – étaient postérieures à l'objet de ma présentation. Mais il n'est pas moins important de noter, peut-être plus que je ne l'ai fait dans mon livre, que ces études, réalisées à partir de 1954, marquent effectivement une complexification progressive de l'outillage d'enquête en Afrique (comme ailleurs) à travers l'usage du sondage, de l'échantillonnage aléatoire ou de la visite répétée.

En outre, le rapport de ces chercheurs à leurs propres savoirs est sans doute plus hétérogène que ne peut le suggérer l'expression récurrente des doutes et des hésitations. Si je prends l'exemple des premières comptabilités nationales établies après les indépendances, il est vrai que leurs responsables sont plus que dubitatifs sur la validité de leurs résultats, dès lors que « l'on n'a [...] aucun renseignement digne de confiance dans les secteurs de production traditionnelle [...], que les statistiques de prix sont rares et que les seules statistiques existantes demandent des redressements importants », d'après les termes de l'agent de l'INSEE chargé des opérations au Mali en 1966²⁰. Mais cela n'empêche pas ces chercheurs d'être par ailleurs investis dans des controverses méthodologiques complexes, par exemple sur

20 République du Mali, *Comptes économiques 1964-1965*, sous la direction de Jacques Daniel, Bamako, 1966, p. 1.

la transcription monétaire de l'autoconsommation vivrière ou sur la prise en compte des services rendus par les ménages à eux-mêmes, lesquelles revêtent des enjeux tout à la fois techniques et politiques, puisqu'il s'agit aussi de déterminer les activités qui, au sein de l'économie domestique, compteront au rang de productions nationales²¹. Au final, malgré les nombreux doutes qui émaillent ces investigations, il y a aussi à l'époque des chercheurs qui récuse les appréhensions les plus « pessimistes » des chiffres, par exemple Boris Maldant, coordinateur d'un groupe de recherche « Économétrie et développement » à l'Institut du développement économique et social (IEDES), pour qui les premiers matériaux macro-économiques établis en Afrique de l'Ouest dans les années 1950 et 1960 permettent de « reconstruire *a posteriori* des séries représentatives [...] avec une fidélité suffisante pour servir à l'analyste et au planificateur »²².

Le second point sur lequel les commentaires de Jean-Yves Moisseron m'amènent à réfléchir porte sur la fragilité, non plus des savoirs, mais sur celle des savants et, plus particulièrement, celle de ces faiseurs de chiffres qui voient leurs propres données leur échapper et finir

par signifier des choses qu'elles ne signifiaient pas au moment de leur conception. Des historiens ont montré comment des statisticiens peuvent se faire déposséder de leur activité et produire des réalités conformes à un dessein politique dans lequel ils ne s'inscrivaient pas nécessairement au départ (je pense en particulier aux travaux de Martine Mespoulet sur l'évolution de la statistique russe après la révolution soviétique²³). Dans mon livre, assez rares sont les chiffres à traduire des savoirs directement « aux ordres », même si cela peut parfois s'observer, par exemple dans cette enquête menée en 1925 au Togo par le pharmacien colonial Cheyssial, sur la demande du ministère des Colonies, pour répondre à des allégations de sous-alimentation dans l'Empire français tenues à l'Académie des Sciences coloniales : au terme des investigations, « les indigènes, loin d'être sous-alimentés, sont au contraire sur-alimentés » avec des rations comprises entre 2 530 et 6 607 calories par jour²⁴. Mais si instrumentalisation des chiffres et de leurs concepteurs il y a, cela s'inscrit le plus souvent dans un processus plus feutré, lorsque les chiffres donnent lieu à de multiples reformulations et usages successifs, lesquels finissent par changer leur signification de départ. Cela n'a d'ailleurs

21 C'est ce que les statisticiens de l'époque appellent parfois les « frontières de la production », thématique importante dans le travail de Morten Jerven sur l'histoire des revenus nationaux en Afrique anglophone. Cf. Morten Jerven, *Poor Numbers. How we are Misled by African Development Statistics and What to do about it* (Ithaca, NY: Cornell University Press, 2013).

22 Boris Maldant (dir.), *Croissance et conjoncture dans l'Ouest africain*, Paris, PUF, 1973, p. 2-3.

23 Martine Mespoulet, *Statistique et révolution en Russie. Un compromis impossible (1880-1930)*, Rennes, PUR, 2001.

24 A. Cheyssial, « Étude de la ration alimentaire des indigènes du Territoire du Togo », in Georges Hardy, Charles Richet, Joseph Vassals (dir.), *L'alimentation indigène dans les colonies françaises, protectorats et territoires sous mandat*, Paris, Vigot frères éditeurs, 1933, p. 278-289.

rien de spécifiquement africain ou colonial, comme on peut le voir, par exemple à la lecture d'un ouvrage récent écrit par un groupe anonyme de chercheurs et de statisticiens sur la manipulation gouvernementale des chiffres en France²⁵.

Cela m'amène à prolonger les propos de Jean-Yves Moisseron, lorsqu'il affirme que « notre prétention à la scientificité trouve ses limites dans les intérêts, les représentations, les préoccupations d'acteurs situés, institutionnalisés et financés, dans le temps historique ». Il est vrai qu'en tant qu'historiens, nous ne cessons de faire parler des matériaux étroitement imbriqués dans les rapports de pouvoir qui ont présidé à leur élaboration. Mais on peut également renverser la perspective : des savants ont produit dans les années 1950 et 1960 des savoirs sur les niveaux de vie qui, tout en répondant à leurs propres exigences de scientificité, ont par la suite servi des desseins qui n'avaient rien de scientifique. Juste un dernier exemple à titre d'illustration : si l'on considère les multiples rapports produits par les institutions financières internationales dans le contexte du tournant libéral des années 1980, ils sont traversés de données macro-économiques parfois anciennes qui « prouvent » l'échec des États africains en matière de développement, puisqu'on est passé d'une croissance forte dans les années 1950 et au début des années 1960 à une croissance

faible puis négative dans les années 1970. Il est évident que les statisticiens responsables des premiers comptes économiques du Mali, du Niger ou de la Haute-Volta après les indépendances ne pouvaient imaginer une telle trajectoire à leurs propres chiffres auxquels ils n'accordaient qu'un crédit limité : pour reprendre à nouveau les termes de Jean-Yves Moisseron, « la quantification [a poursuivi] sa vie dans les impératifs posés au politique ».

L'émergence du Sahel sur une scène internationale

Je voudrais finir par les commentaires relatifs au Sahel et à son émergence, comme espace géopolitique identifié à l'échelle internationale. Contrairement à ce que je suggère en introduction – et ainsi que l'indique Gregory Mann –, « le Sahel », outre de constituer une catégorie endogène en langues Bambara et Pular – quoique manifestement bel et bien dérivée de l'arabe –, avait donc un sens pour partie des populations locales, en dehors des cadres de perception impériaux ou internationaux. Mais il n'en demeure pas moins que c'est à la faveur de la famine des années 1970, sous l'action conjuguée des organisations internationales et des gouvernements ouest-africains, qu'il a émergé comme un ensemble spécifique de pays, doté d'une cohérence propre, principalement caractérisés par la faim et la grande pauvreté. Aujourd'hui, le Sahel est plus que jamais l'objet de toutes les attentions, non plus à cause de la famine, mais de la menace sécuritaire qu'il représente aux yeux d'une partie du monde.

²⁵ Lorraine Data, *Le grand trucage. Comment le gouvernement manipule les statistiques*, Paris, La Découverte, 2009.

« Quelles conséquences tirer de [cette] nouvelle donne [...] pour les questions [que je traite] », demande Jean-Yves Moisseron ?

Même si je ne suis pas forcément le mieux armé pour répondre à cette question, je dirai deux choses. D'abord, très simplement, les tensions les plus ostensibles qui marquent actuellement certaines parties de l'espace sahélien suscitent un besoin de savoirs sur les contextes sociaux et économiques qui ont concouru à les produire. Il ne s'agit évidemment pas de présupposer en cela un lien de cause à effet mécanique entre la pauvreté d'un côté et le djihadisme ou la guerre, de l'autre, mais d'inscrire ces phénomènes de violence dans les conditions ordinaires de leur déploiement²⁶. On peut imaginer que les dispositifs répressifs qui vont vraisemblablement se renforcer dans l'espace sahélien au cours des prochaines années, par exemple en termes de présence armée et de contrôle des frontières, aillent de pair avec des nouveaux programmes de recherche et de lutte contre la pauvreté, d'autant plus que ce champ est occupé, comme le suggère Jean-Yves Moisseron, par une présence

de plus en plus hétérogène d'acteurs dont les intérêts et les conceptions ne convergent pas forcément. Ensuite, il est assez étonnant de voir comment ces pays sahéliens deviennent à ce point l'objet de toutes les considérations depuis quelques années. À la fin des années 1960, nul ou presque n'avait jamais entendu parler du Sahel, en Europe ou en Amérique, et il a fallu les images d'enfants malnutris et des camps de réfugiés pour faire apparaître cette partie de l'Afrique comme un espace visible. Aujourd'hui, personne ne peut ignorer où se trouve le Sahel, mais l'attention procède désormais de quelques milliers de combattants djihadistes, associés à un ensemble de phénomènes qui ne sont pas forcément liés les uns aux autres – l'évolution des pratiques religieuses, le développement de la finance islamique, le commerce illicite ou semi-licite, la prise d'otages – mais que l'on tend à relier sous le prisme de la menace globale. Tout cela en dit long, finalement, sur ce qui concourt à faire d'un espace le destinataire privilégié de politiques internationales de contrôle et d'assistance.

26 Cf. dossier « Crises et chuchotements au Sahel », Vincent Bonnecase, Julien Brachet (dir.), *Politique africaine*, n° 130, juin 2013.